

À partir du 1<sup>er</sup> septembre ...

# Accès en déchèterie avec un code ou une carte



## ► Pourquoi un nouveau système d'accès ?



✓ Pour réserver le service à NOS usagers redevables



✓ Pour faire contribuer les gros producteurs et limiter les abus



✓ Pour réduire les files d'attente



✓ Pour arrêter d'imprimer et d'envoyer plusieurs milliers de cartes chaque année

## ► Comment fonctionne ce nouveau système ?



**1. A votre arrivée en déchèterie, vous devrez vous identifier.** Pour cela, vous présenterez à l'agent d'accueil :

- ✓ Soit votre code d'accès qui sera soit imprimé sur papier soit téléchargé sur votre smartphone
- ✓ Soit votre carte rigide

**2. L'agent sélectionnera sur sa tablette votre type de véhicule et le gabarit de votre remorque s'il y en a une**

**3. Pour chaque passage, un nombre de point est décompté de vos droits d'accès annuels.**

**Sans code ni carte, vous ne pourrez pas accéder aux 5 sites\* !**



## ► Les modalités d'accès

*Phase test durant 6 mois*

Nombre de droit d'accès par compte et par année civile	Tarif par passage supplémentaire (au delà des 36 droits)
<b>36</b>	
Droits d'accès décomptés à chaque passage	
<b>Véhicule particulier (noté J1 sur la carte grise) ou petite remorque</b> 	<b>14 €</b>
<b>Véhicule utilitaire &lt; 2 tonnes (noté CTTE sur la carte grise) ou remorque double essieux</b> 	<b>28 €</b>
<b>&gt; 2 et &lt; 2,75 tonnes** ou remorque double essieux réhaussée</b> 	<b>84 €</b>
<b>&gt; 2,75 tonnes**</b> 	<b>126 €</b>

\*\* PTAC champs F2 carte grise

## ► Comment obtenir mon code ou ma carte ?

### 2 solutions



Par internet

- Je me rends sur le site : <https://sictomsudgironde.webusager.fr/> avec mon numéro de référence usager (figurant en haut à gauche de ma facture) et je clique sur « Nouveau sur mon service usager ? »
- Dans la rubrique « Mon code d'accès en déchèterie », j'imprime mon code barre personnel au format pdf instantanément :
  - Je l'imprime autant de fois que je le souhaite
  - ou je le télécharge sur mon smartphone via une application



Code barre + code chiffré bien lisibles

#### Astuces :

- ✓ Imprimez le code barre et son code chiffré pour qu'ils soient bien lisibles (sans étirer ni couper)
- ✓ Téléchargez votre code via une application de gestion de carte de fidélité gratuite de type Stocard, Fidme, Mobile-pocket...



Par courrier

- Je récupère le formulaire papier en déchèterie ou dans les accueils
- Je complète le document et le retourne à l'adresse figurant sur le formulaire
- Je reçois ma carte rigide par courrier (une seule carte gratuite par foyer)

**Attention, délais de traitement et de validation plus longs : environ 3 semaines**



#### Exemple : Mon foyer possède 2 véhicules

- ✓ Grâce à mon compte usager, j'imprime 2 exemplaires de mon code. Je mets un exemplaire papier dans chacun de mes véhicules
- ✓ Ou alors, chaque membre du foyer télécharge le code sur son smartphone
- ✓ Ou bien, via le formulaire papier, je fais une demande de carte rigide pour chaque véhicule : la 1<sup>ère</sup> carte sera gratuite et la 2<sup>ème</sup> me sera facturée 20 €

## Modalités d'accès

### Exemple 1 :



> J'ai une petite remorque. Je vais à la déchèterie 2 fois par mois. J'utiliserai donc 24 droits d'accès par an (24 x 1 = 24) sur mes 36 droits d'accès annuels.

### Exemple 2 :



> J'ai un véhicule avec une remorque double essieux. Je vais à la déchèterie 14 fois (14 x 2 = 28), il me reste encore 8 droits d'accès pour l'année.

### Exemple 3 :



> J'ai un fourgon (ou camion plateau), j'ai effectué 4 passages en déchèterie (4 x 9 = 36). Mon 5<sup>ème</sup> passage sera facturé 126 €.

### Exemple 4 :



> J'ai un véhicule particulier. Je vais à la déchèterie 6 fois (6 x 1 = 6). J'ai également loué un fourgon pour évacuer des déchets de travaux, j'ai fait 3 passages en déchèterie (3 x 6 = 18). J'ai donc utilisé : 6 + 18 = 24 droits d'accès. Il me reste donc 12 droits d'accès pour finir l'année.

\* Les 5 sites gérés par le Sictom du Sud-Gironde et accessibles aux usagers sont : le centre de recyclage de Langon, les déchèteries de Bazas, Lerm-et-Musset, Préchac et Saint-Symphorien

## ► Le calendrier de mise en place



**1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2021**

✓ Durant cette période, pensez à imprimer votre code ou à faire créer votre carte rigide

**1<sup>er</sup> septembre 2021**

✓ Les modalités d'accès seront effectives. Votre code ou votre carte **devra obligatoirement** être présenté à votre arrivée sur l'un des 5 sites

## ► Attention, ne prêtez ni votre carte ni votre code !

Chaque foyer possède un code ou une carte qui est relié à un compte d'utilisateur redevable.

**Il est interdit de céder, de donner ou de prêter** à quiconque votre code ou votre carte au risque de se voir facturer des passages que vous n'avez pas effectué.

## ► Pour les professionnels

### ► Nombre de cartes

✓ Les professionnels peuvent demander plusieurs cartes. Comme pour les particuliers, la 1<sup>ère</sup> est gratuite.

### ► Tarifs et quantités

✓ L'accès en déchèterie est **payant pour les professionnels**.

✓ A l'entrée de la déchèterie, l'agent contrôle la carte ou le code puis détermine le volume et la nature des déchets apportés. Une facture est ensuite envoyée (**détails des tarifs disponibles sur [sictomsudgironde.fr/espace-pro/](http://sictomsudgironde.fr/espace-pro/)**).

## ► Besoin de renseignements ?



Contactez Audrey, notre agent à votre disposition pour vous accompagner et répondre à vos questions :



► Par mail à : [decheterie@sictomsudgironde.fr](mailto:decheterie@sictomsudgironde.fr)

► Par téléphone : 05 56 76 39 33

**sictOm**  
sud gironde

Service public des déchets